



**HAL**  
open science

## Les structures ornementales en acanthe dans les mosaïques de la villa de Séviac à Montréal (Gers)

Paulette Aragon-Launet, Catherine Balmelle

### ► To cite this version:

Paulette Aragon-Launet, Catherine Balmelle. Les structures ornementales en acanthe dans les mosaïques de la villa de Séviac à Montréal (Gers). *Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine*, 1988, 45, pp.189-208. 10.3406/galia.1987.2886 . hal-01939605

**HAL Id: hal-01939605**

**<https://hal.science/hal-01939605>**

Submitted on 14 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# LES STRUCTURES ORNEMENTALES EN ACANTHE DANS LES MOSAÏQUES DE LA VILLA DE SÉVIAC, PRÈS DE MONTRÉAL (GERS)

par Paulette ARAGON-LAUNET et Catherine BALMELLE

Dans le pays d'Armagnac, à douze kilomètres au n. d'Éauze, l'antique *Elusa*, capitale provinciale<sup>1</sup>, la villa de *Séviac* constitue un lieu privilégié, tant pour le spécialiste de la mosaïque que pour l'historien de l'Antiquité tardive.

Bon nombre de sites ruraux ont été révélés à différentes reprises sur le territoire de la commune de Montréal<sup>2</sup>, mais seule la villa de *Séviac* qui avait été signalée dès 1867<sup>3</sup>, a fait l'objet de campagnes de fouilles suivies et de travaux de mise en valeur et de restauration, ce depuis plus de vingt ans, sous la direction de l'un des auteurs de cet article, M<sup>me</sup> P. Aragon-Launet<sup>4</sup>. Sise à 2 km au s.-o. de

Montréal, sur un plateau calcaire, de faible altitude, en pente sensible vers l'o., la villa aujourd'hui dégagée correspond à une grande maison de maître à péristyle, pourvue au s. d'un vaste complexe thermal implanté au fond d'une autre cour à portiques, intermédiaire entre le secteur du péristyle et les bains<sup>5</sup>. La mosaïque jouait un rôle important dans la décoration intérieure; outre les galeries et les couloirs, de nombreux espaces comportaient un sol en *opus tessellatum*<sup>6</sup>: en particulier les salles de récep-

été entièrement achevée viennent de faire l'objet d'une publication par R. MONTURET et II. RIVIÈRE (responsables de la fouille de ce secteur), *Les thermes sud de la villa gallo-romaine de Séviac*, suppl. 2 à *Aquitania*, Bordeaux, 1986; le même ouvrage comporte une introduction due à M<sup>me</sup> P. Aragon-Launet, qui présente un bref historique des fouilles de la villa (p. 14-15). Enfin, on trouvera plusieurs notices consacrées au site de *Séviac* dans le catalogue d'exposition, *Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale, Antiquité tardive et Haut Moyen Âge, III-VII siècles*, Lyon, 1986, p. 127-131 (notices dues à P.-A. Février, J. Lapart, et C. Balmelle).

5 Un plan schématique de l'ensemble de la villa, établi par R. Monturet (CNRS, Institut de Recherche sur l'Architecture Antique, Bureau du Sud-Ouest) d'après des relevés de II. Rivière et D. Matignon, est donné dans l'ouvrage de R. Monturet et II. Rivière (*supra*, note 4), pl. 3; on y trouvera également un relevé détaillé des thermes, pl. 4, ainsi qu'une série de plans illustrant les différents états reconnus. Un plan de la villa, toujours dû à R. Monturet, est publié dans C. BALMELLE, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, IV, *Province d'Aquitaine*, 2. *Pays gascons*, Paris, 1987, X<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*. Correspond à la figure 13.

6 L'ensemble des mosaïques de la villa est inventorié dans le fascicule 2 du tome IV du *Recueil général des mosaïques de la Gaule* (citée *supra*, note 5) sous les n<sup>os</sup> 285 à 310: il s'agit de mosaïques de pavements, sauf dans le cas du n<sup>o</sup> 309 qui regroupe des éléments de mosaïque pariétale, découverts pêle-mêle dans un bassin des thermes. Sur les mosaïques des thermes, voir aussi l'étude par E. Monturet dans la publication de R. Monturet et II. Rivière (*supra*, note 4), p. 135-169.

1 Dans la *Notitia Galliarum*, Éauze figure comme capitale de la Novempopulanie, province qui regroupe les cités occupées par les peuples proprement aquitains, au s. de la Garonne.

2 Notamment au lieu-dit *Glésia*, situé à environ 3 km à l'e. de Montréal (sur cette villa fouillée à la fin du XIX<sup>e</sup> s., cf. en particulier, Abbé CAZAURAN, Bains gallo-romains à Montréal-du-Gers, *Bulletin de la Société de Borda*, XII, 1887, p. 249-268 et Abbé BRÉUILS, Villa gallo-romaine au *Glésia* près de Montréal-du-Gers, *Revue de Gascogne*, XXIX, 1888, p. 303-314); d'autres sites antiques ont été repérés, principalement à l'occasion de travaux agricoles: voir en dernier lieu, J. LAPART, Quelques découvertes archéologiques récentes dans le département du Gers, *Bulletin de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers*, 83, 1982, p. 131-139.

3 Par l'abbé Monnier, Curé de Labarrère, dans une lettre adressée à l'Empereur, en septembre 1867 (lettre conservée aux Archives des Monuments historiques, Paris, Dossier Gers, Affaires générales).

4 Des résumés des campagnes de fouilles ont été publiés par M<sup>me</sup> P. Aragon-Launet dans le *Bulletin de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers* (années 1959, 1962, 1971, 1974, 1980, 1983); par ailleurs, les principales découvertes ont été mentionnées dans les chroniques d'Informations archéologiques de *Gallia* (cf. en dernier lieu, *Gallia*, 41, 1983, p. 492-493). Les thermes sud dont la fouille a

tion, les salles des thermes et la *natatio* du grand *frigidarium*.

Les données archéologiques jusqu'à ce jour réunies ne permettent pas de retracer l'histoire globale de la villa (qui a été fouillée surtout en surface) ni de dater avec précision les couches de l'Antiquité tardive. En ce qui concerne plus spécialement les mosaïques, il importe néanmoins de mettre en évidence plusieurs données issues de la fouille des thermes, des divers sondages et de l'examen attentif du support des pavements. Nous soulignerons, en premier lieu que pour l'une des mosaïques du grand *frigidarium*, nous disposons d'un *terminus post quem* vers 350-360<sup>7</sup>. D'autre part, il est clair que la décoration en mosaïque ne se rattache pas à un seul état de la villa : ainsi, dans les thermes, la mosaïque pariétale est obligatoirement antérieure au pavement du *frigidarium*<sup>8</sup>; par ailleurs, dans le secteur du péristyle, des sols mosaïqués avaient été arrachés et remployés dans la construction, à en juger par les éléments de mosaïque (tesselles isolées ou liées avec du mortier, fragment de radier) repérés dans le support de quelques tapis<sup>9</sup>; en outre, comme dans les thermes, des morceaux de mosaïque avaient été utilisés comme matériau de comblement<sup>10</sup>. Pour ce qui est des pavements en place (*grosso modo* au même niveau de circulation), on peut se demander s'ils sont tous contemporains : les remaniements observés dans la plupart des pièces d'apparat, l'existence de sols arrachés, les traits stylistiques de certains tapis inciteraient à établir une chronologie relative parmi ces pavements de l'Antiquité tardive<sup>11</sup>.

7 Dans la couche sous-jacente au support ont été recueillis une monnaie de Décence et des tessons de céramique dont les éléments les plus récents appartiennent au milieu du IV<sup>e</sup> s. : C. BALMELLE, *Recueil mos. Gaule*, IV, 2, n° 307; et pour plus de détails, R. MONTURET, H. RIVIÈRE, *op. cit.* (*supra*, note 4) p. 93-94 et p. 222 (étude des monnaies par J.-P. Bost).

8 R. MONTURET, H. RIVIÈRE, *op. cit.* (*supra*, note 4), p. 51-52, 70.

9 C. BALMELLE, *Recueil mos. Gaule*, IV, 2, nos 289, 292, 293. Un sondage récent, effectué en août 1986, a également mis en évidence la présence de tesselles dans le support d'une mosaïque de l'aile o. (n° 296 dans le *Recueil*).

10 *Id.*, nos 294, 310.

11 Ainsi dans le *Recueil*, il a été suggéré que certaines mosaïques à décor végétal pouvaient avoir été posées après celles du péristyle : nos 292, 293, 303A, peut-être aussi nos 289, 295, 296. La datation proposée pour ces mosaïques (première moitié du V<sup>e</sup> s.) reste naturellement hypothétique mais les recherches en cours sur l'ensemble du décor de la villa laissent bien présumer qu'il faut placer postérieurement au IV<sup>e</sup> s. la dernière phase d'embellissements de la demeure. D'autre part, en ce qui concerne plus précisément les thermes, on ajoutera que l'étude globale de l'architecture a conduit R. Monturet et

La décoration des pavements de la villa est à base d'éléments géométriques et végétaux qui appartiennent, à de rares exceptions près<sup>12</sup>, au répertoire des mosaïstes aquitains de l'Antiquité tardive. Dans la présente étude, nous avons choisi d'attirer l'attention sur l'acanthé (nous allons revenir sur les problèmes d'identification), dans la mesure où le motif apparaît sur une série de tapis de *Séviac*, avec une forme spécifique, dans des structures variées dont l'étude conduit, pour certaines d'entre elles, à s'interroger sur les sources d'inspiration des mosaïstes de cette partie de la Gaule.

Les ornements végétaux, dans les créations décoratives, montrent souvent des formes simplifiées et schématiques, très éloignées des plantes réelles, plus spécialement à la fin de l'Antiquité : aussi leur identification à une espèce précise n'est-elle pas toujours aisée. Il convient donc de spécifier que dans le cas des mosaïques de *Séviac*, le terme d'acanthé a été appliqué à toute représentation de tige portant des feuilles dentées, plus ou moins aiguës, à côtés curvilignes. Ajoutons cependant, que le terme a été aussi retenu pour certains rinceaux à gaines bractéales rencontrés sur d'autres pavements aquitains<sup>13</sup>. Ces diverses figurations végétales, dépourvues de naturalisme, restent, selon nous, liées à l'acanthé dont elles mettent en évidence deux principaux aspects, l'un plutôt foliaire, l'autre plutôt floral. Par ailleurs, compte tenu des nombreuses comparaisons établies avec une série de mosaïques, hors de l'Aquitaine, il nous a paru souhaitable de conserver la référence à cet ornement végétal, au demeurant si prisé dans l'art décoratif gréco-romain.

L'acanthé a été ainsi reconnue à *Séviac* sur six tapis : cinq d'entre eux sont concentrés dans le secteur du péristyle où ils décorent différents types d'espaces (galeries, exèdre, salles d'apparat); le dernier, enfin, se trouve dans la salle à double abside construite en bordure du portique o. de la cour intermédiaire. Toutes ces mosaïques se situent dans des espaces remaniés. Certainement postérieures au

H. Rivière à supposer que la mosaïque de l'*apodyterium* avait été posée avant celle du *frigidarium* : cf. publication sur les thermes (*supra*, note 4), p. 59-60.

12 Par exemple la composition orthogonale d'octogones sécants et adjacents, traitée en filets triples bichromes, droits et dentelés : voir C. BALMELLE, *Recueil mos. Gaule*, IV, 2, n° 301, avec références sur ce mode de traitement.

13 Voir en particulier le rinceau illustré sur un pavement de la villa de *Géou* à Labastide-d'Armagnac (*infra*, p. 193 et fig. 2a).

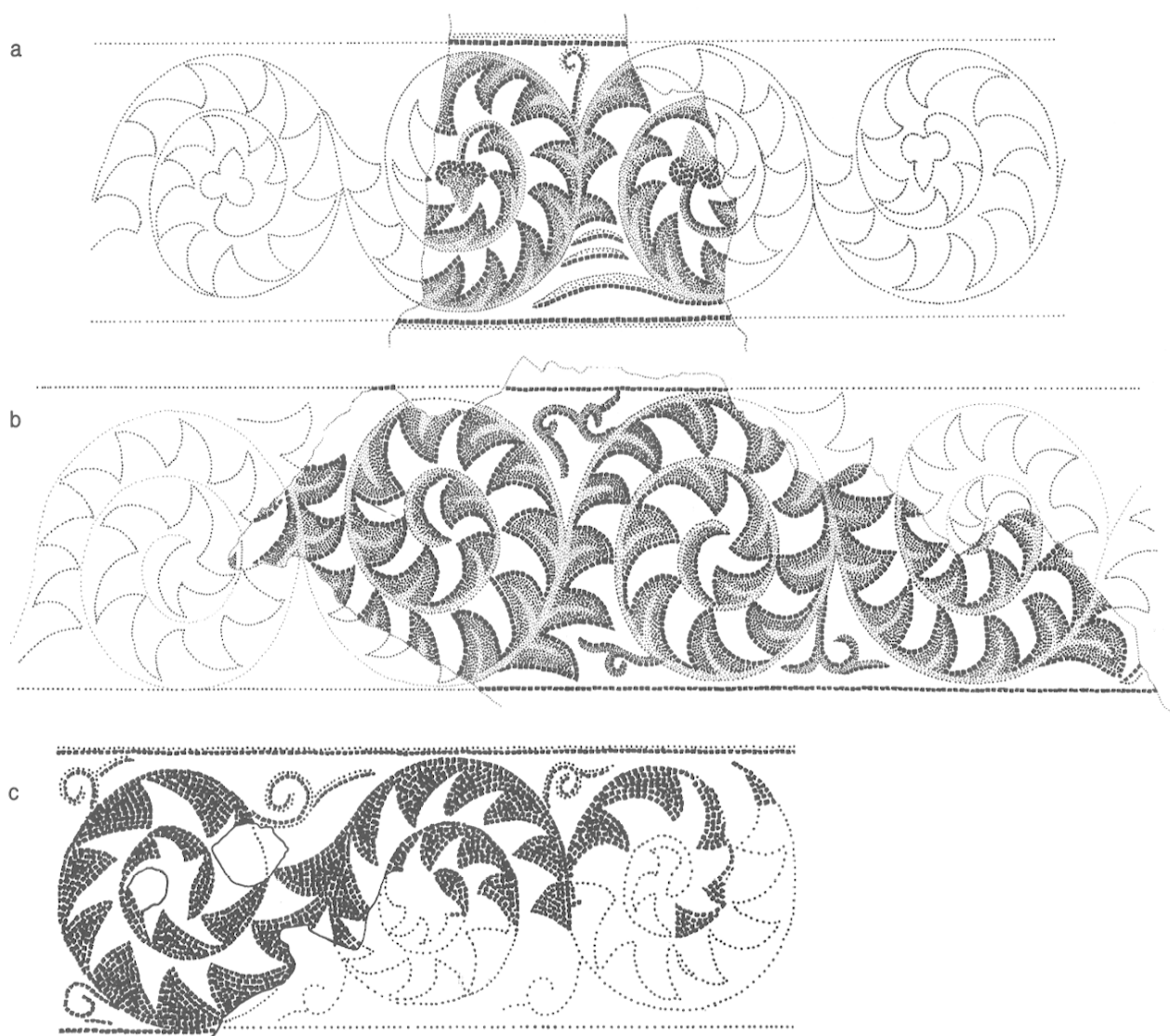


Fig. 1 — Rinceaux en feuilles d'acanthé à dents profondes et aiguës (type 1). Les dimensions indiquées entre parenthèses correspondent à la largeur de la bande blanche portant le rinceau. a, *Séviac* (largeur : 85 cm); b, *Taron* (largeur : 55 cm); c, *Saint-Sever*, pavement de l'abbatiale romane (largeur : 70 cm).

milieu du IV<sup>e</sup> s., elles pourraient appartenir à des phases distinctes de la décoration, ainsi qu'il a été suggéré plus haut<sup>14</sup>. L'acanthé témoigne à *Séviac* d'une grande souplesse d'utilisation : soit elle constitue une structure linéaire (rinceau), soit elle organise une composition de surface, sous forme de cercles en acanthé tangents ou bien sécants, soit encore elle intervient comme ornement associé à une pyramide végétale.

#### L'ACANTHE EN COMPOSITION LINÉAIRE

Des éléments d'un rinceau d'acanthé sont reconnaissables à l'extrémité o. d'une grande salle rectangulaire située au n.-o. du péristyle ; le motif devait décorer un seuil occupant toute la largeur de la pièce (6,40 à 6,80 m)<sup>15</sup>. Très abîmé au moment de la découverte, aujourd'hui détruit, le rinceau (fig. 1a) montrait deux volutes d'environ 80 cm de diamètre,

14 Voir *supra*, p. 190, plus spécialement note 11.

15 C. BALMELLE, *Recueil mos. Gaule*, IV, 2, n° 295 (datation suggérée, seconde moitié du IV<sup>e</sup> s.).

sur fond blanc, qui étaient dessinées par une tige (gris bleuté) prolongée intérieurement par des dents aiguës et resserrées (gris-vert, nervure centrale gris bleuté, cerne noir), ayant l'aspect d'épais triangles à côtés courbes ; au centre de chaque volute, la tige se terminait par un pétiole portant une *hedera* rouge ou jaune, à base noire ; une vrille et des filaments remplissaient les espaces triangulaires laissés libres.

Le rinceau d'acanthé a été souvent représenté dans les mosaïques tardives du Sud-Ouest de la Gaule, soit en motif de bordure extérieure du tapis, soit en motif de seuil comme ici<sup>16</sup>. Malgré des traits communs (schématisation extrême du végétal, développement en volutes, polychromie, fond blanc), les rinceaux montrent des variantes dans le rendu, les unes relatives au tracé même du rinceau, les autres concernant les remplissages. Autant que nous soyons en mesure d'apprécier le traitement de certaines mosaïques connues seulement par des dessins<sup>17</sup>, les rinceaux d'acanthé inventoriés en Aquitaine méridionale<sup>18</sup> semblent se rattacher à trois principales catégories.

#### 1. LE RINCEAU EN FEUILLES D'ACANTHE À DENTS PROFONDES ET AIGUËS

Il peut être considéré comme représentatif d'un élément figuré de l'acanthé purement foliaire. La mosaïque de *Séviac* correspond à ce type qui regroupe le plus grand nombre d'exemples. Des rinceaux analogues ont été relevés à Saint-Mézard

dans le Gers<sup>19</sup>, à Pujo-le-Plan<sup>20</sup>, à Saint-Sever dans les Landes<sup>21</sup> et à Taron dans les Pyrénées-Atlantiques (fig. 1b)<sup>22</sup>.

L'état fragmentaire de la plupart des rinceaux ne permet pas de savoir précisément comment se développait le motif. A Saint-Sever, les volutes paraissent se dérouler de façon continue. En revanche, à Taron, elles devaient être interrompues par un motif.

Le rinceau se compose de feuilles sans pétiole dont le limbe est réduit à des lobes superposés, pointus, en forme de dents. La nervure centrale de la feuille (l'axe du rinceau) présentée de face, en clair, se bifurque en deux volutes faisant apparaître une feuille de profil. Au centre de la volute, la nervure peut se terminer par une *hedera* (*Séviac*) ou par une fleur (Pujo-le-Plan). Une autre variante rencontrée à Saint-Mézard, à Taron et à Saint-Sever montre une feuille en languette comme élément terminal. D'ordinaire, la nervure centrale s'agrèmente, dans les intervalles laissés libres, d'appendices en forme de vrilles. Dans certains rinceaux, l'espace résiduel est occupé par une feuille en languette et des filaments (*Séviac*), ou par un trois-feuilles (Saint-Mézard). Le rendu de l'acanthé est relativement homogène : nervure centrale tracée en clair<sup>23</sup> ; dents aiguës avec nervure médiane, rendues à base de deux ou trois couleurs (dont gris, rouge, jaune, vert), cernées de noir ; vrilles rouges et noires ; les nervures des dents offrent souvent la même couleur que la nervure centrale de la feuille.

16 Pour les exemples rencontrés en Aquitaine méridionale, voir *infra*, notes 19, 20, 21, 22, 25, 29, 30. D'autres mosaïques tardives du Sud-Ouest de la Gaule illustrent ce type de composition : ainsi à Moncrabeau-Baptiste dans le Lot-et-Garonne, aquarelle due à H. Teulières, inédite (sur cette villa qui s'est révélée si riche en mosaïques, cf. G. LAFAYE, *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, I, *Narbonnaise et Aquitaine*, Paris, 1909, nos 532 à 535) ; à Granéjols dans le Tarn (G. LAFAYE, *op. cit.*, nos 384, 386, pl. correspondant au n° 386) ; à Sana en Haute-Garonne (L. JOULIN, Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes, *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1<sup>re</sup> série, XI, 1901, p. 383, n° 23, mos. n° 1) ; à Saint-Émilion, en Gironde (C. BALMELLE, M. GAUTHIER, R. MONTURET, Mosaïques de la villa du *Palat* à Saint-Émilion (Gironde), *Gallia*, 38, 1980, p. 69-75, fig. 6, 9 à 11, v° s.?).

17 Dans le cas des mosaïques de Cadeilhan-Saint-Clar et de Jurançon *Pont d'Oly* notamment, il est bien difficile de se rendre compte précisément du rendu : voir *infra*, notes 19 et 22.

18 Il convient de spécifier qu'avec le fascicule 2 du tome IV du *Recueil général des mosaïques de la Gaule* (*supra*, note 5) s'achève la publication du *corpus* des mosaïques de l'Aquitaine méridionale.

19 C. BALMELLE, *Recueil mos. Gaule*, IV, 2, n° 440, description sommaire, sans illustration : la mosaïque, inédite, devant faire l'objet d'une publication par J. Lapart. On trouvera cette mosaïque mentionnée dans *Gallia*, 44, 1986, p. 325-326, fig. 19. Les photographies qui nous ont été aimablement communiquées par J. Lapart permettent de constater que le rinceau est bien du même type que celui de *Séviac*. Toujours dans le département du Gers, le pavement de Cadeilhan-Saint-Clar montre un rinceau d'acanthé qui pourrait, d'après les illustrations conservées, appartenir à cette série (*Recueil mos. Gaule*, IV, 2, n° 422).

20 C. BALMELLE, H. DUDAY, B. WATIER, L'établissement gallo-romain du quartier des Bignoulets à Pujo-le-Plan (Landes), *Aquitania*, 4, 1986, p. 205-221, fig. 8-9.

21 C. BALMELLE, *Recueil mos. Gaule*, IV, 2, n° 213.

22 *Id.*, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, IV, 1, Paris, 1980, n° 110. Le rinceau illustré sur une mosaïque de Jurançon *Pont d'Oly* (Pyrénées-Atlantiques) pourrait également se rattacher à ce type (*Id.*, n° 155, pl. LXXXVII, aquarelle de Lecœur).

23 La nervure est tracée en gris bleuté, en blanc ou en jaune ; à Saint-Mézard, la nervure est partiellement doublée d'un filet noir.

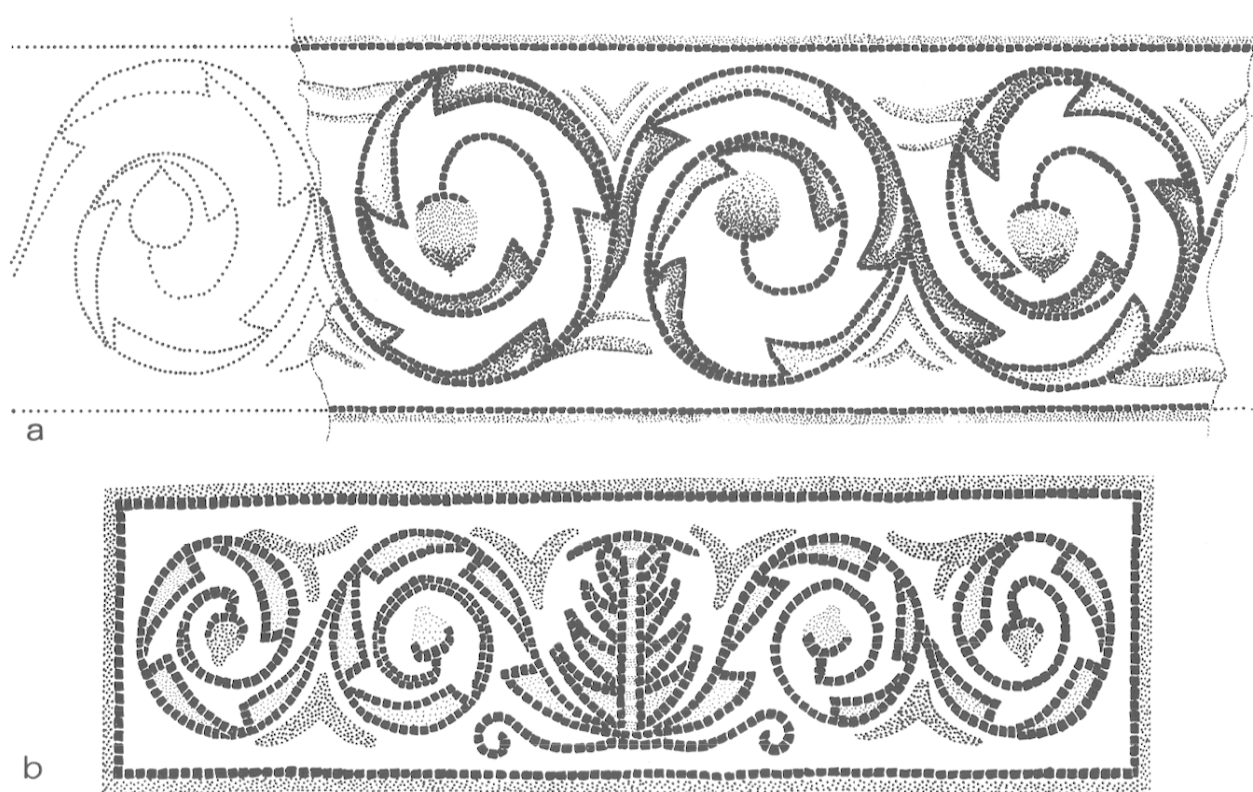


Fig. 2 — Rinceaux à gaines se terminant en pointe aiguë (type 2). a, Labastide d'Armagnac, *Géou* (largeur : 50 cm); b, Moncrabeau, *Bapteste*.

## 2. LE RINCEAU À GAINES SE TERMINANT EN POINTE AIGUË

Malgré des similitudes de forme avec la série précédente, ce rinceau semble représenter une autre figuration de l'acanthé, essentiellement florale, les gaines (bractées, tiges florales)<sup>24</sup>. On le trouve à une seule reprise en Novempopulanie, dans la villa de *Géou* à Labastide-d'Armagnac dans les Landes (fig. 2a)<sup>25</sup>; toutefois, un exemple pratiquement identique se rencontre sur le pavement d'une villa de la cité d'Agen, la villa de Moncrabeau-*Bapteste* située à environ 50 km à vol d'oiseau (fig. 2b)<sup>26</sup>. Dans les

deux cas, le motif intervient comme décor de seuil : à Moncrabeau, le rinceau, connu seulement par une aquarelle, montre des volutes qui se développent symétriquement par rapport à un culot central ; à Labastide-d'Armagnac, les trois volutes conservées n'autorisent pas à restituer avec certitude le développement.

Autour d'un fin pédoncule floral représenté dans sa partie terminale par une seule ligne de tesselles, s'emboîtent les unes au-dessus des autres des gaines imbriquées, presque de même taille, à l'extrémité en pointe aiguë. L'ensemble forme des volutes ; au bout de l'axe pédonculaire, au centre de la volute, est figurée une sorte de bouton floral à base noire, de couleur rouge-rose ou jaune<sup>27</sup>. Les intervalles laissés libres entre les enroulements sont remplis de filaments ou de V rouges. L'axe pédonculaire et les gaines sont tracés en noir ; les couleurs utilisées pour le remplissage des gaines varient d'un rinceau à l'autre.

24 On ne dissimulera pas cependant qu'il subsiste une ambiguïté (gaine ou feuille?) due au fait que les éléments se terminent par une pointe aiguë qui rappelle les dents de l'acanthé.

25 C. BALMELLE, *Recueil mos. Gaule*, IV, 2, n° 245, avec référence à la récente publication de J.-P. BOST, P. DEBORD, E. et R. MONTURET et H. RIVIÈRE, La villa gallo-romaine de *Géou* à Labastide d'Armagnac (Landes), I, Les mosaïques, *Bulletin de la Société de Borda*, 108, 1983, p. 403-441, en particulier p. 409-411, fig. 3.

26 Citée *supra*, note 16.

27 Le motif pourrait peut-être aussi correspondre à une feuille de lierre stylisée.

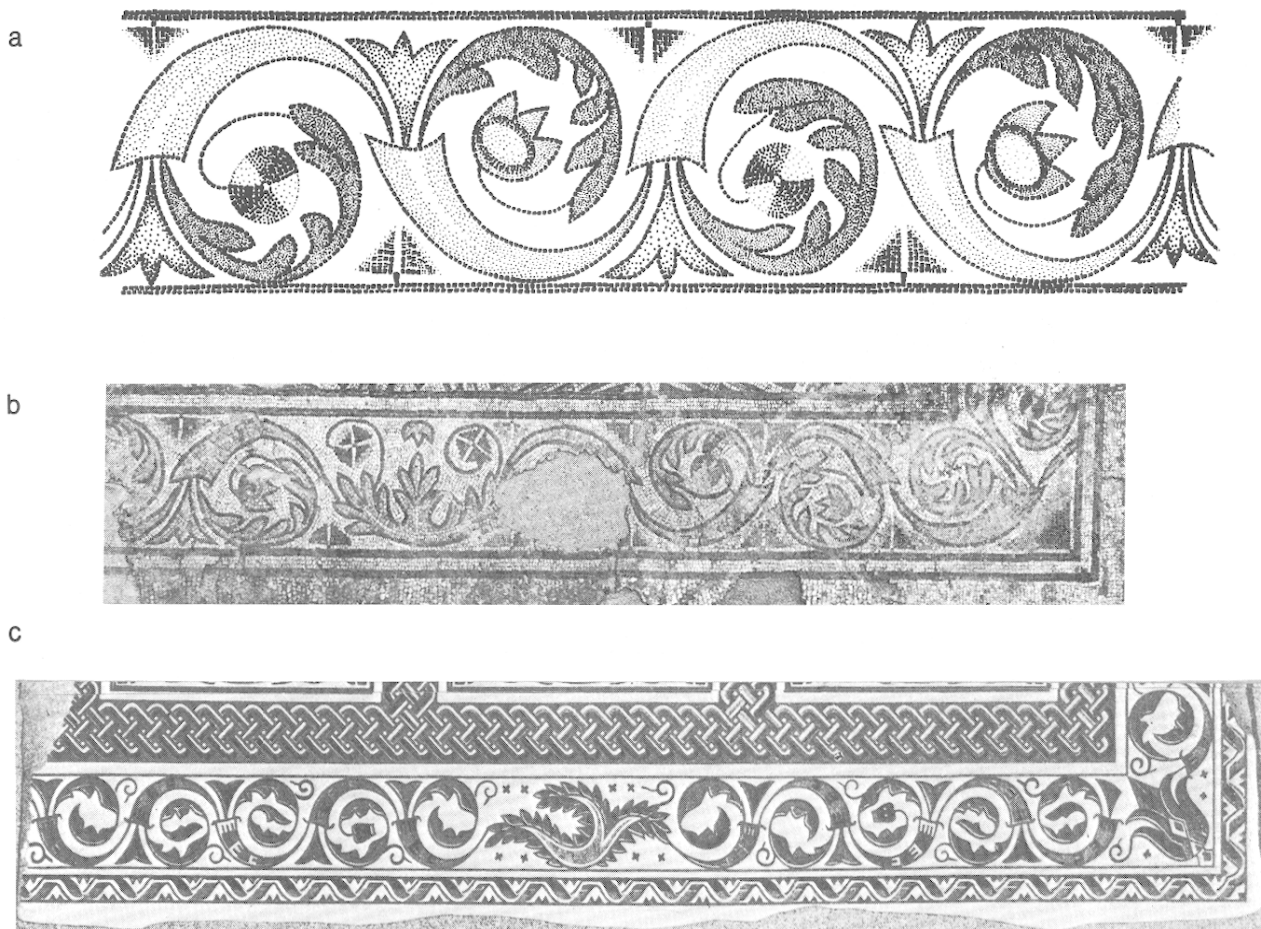


Fig. 3 — Rinceaux à gaines-cornucopiae et à feuilles d'acanthé (type 3). a, Hure (largeur : 40 à 50 cm) dessin; b, Hure, même rinceau, photographie avec vue du culot d'acanthé; c, Granjols, ensemble du rinceau délimitant l'un des côtés du tapis (aquarelle).

### 3. LE RINCEAU À GAINES-CORNUCOPIAE (AXE PRINCIPAL) ET À FEUILLES D'ACANTHE (AXES SECONDAIRES)

Marqué par une très grande extension des gaines<sup>28</sup>, ce rinceau, tout en réunissant des éléments des deux séries précédentes, apparaît comme un rinceau végétal de type mixte. Le même tracé des axes revient à Auch dans le Gers<sup>29</sup> et à Hure en Gironde (fig. 3a et b)<sup>30</sup>. Toujours dans la région du Sud-Ouest, mais hors des limites de l'Aquitaine méridionale, il est attesté à Granjols dans le Tarn (fig. 3c)<sup>31</sup>.

<sup>28</sup> Dans cette série, les gaines évoquent singulièrement des *cornucopiae*, bien qu'elles soient représentées sans embouchure, d'où notre expression gaines-cornucopiae pour les désigner.

<sup>29</sup> C. BALMELLE, *Recueil mos. Gaule*, IV, 2, n° 352.

<sup>30</sup> *Id.*, n° 458.

<sup>31</sup> Mentionné *supra*, note 16.

Motif de seuil (Auch) ou de bordure (Hure, Granjols), ce rinceau présente toujours un culot d'acanthé stylisé à partir duquel se développent symétriquement les ondulations. Les volutes sont nettement matérialisées mais elles n'offrent plus un tracé unitaire. L'axe principal en sinusoïde est dessiné par de larges gaines emboîtées ayant l'apparence de *cornucopiae*; une zone claire marque l'axe médian de la gaine (Hure, Auch), ce qui donne une impression de reflet. L'axe secondaire, en spirale, est constitué de feuilles d'acanthé, au limbe plus ou moins large et denté, qui jaillissent des embouchures des *cornucopiae*. La volute se termine par un pédoncule portant une fleur stylisée, de forme variable. Parfois, comme à Hure, l'élément terminal se compose d'un petit cercle divisé en quartiers, qui peut être également assimilé à un motif floral. Les écoinçons à l'extérieur des volutes sont garnis d'ornements végétaux : fleur de lotus, toujours dans l'axe de l'embouchure des *cornucopiae* (Hure,

Granéjous); demi-fleurette (Hure); feuilles en languettes (Auch); vrilles (Granéjous).

Les différentes formes de rinceaux d'acanthé relevées dans les mosaïques tardives de l'Aquitaine méridionale ne semblent pas s'inscrire dans le cadre d'une évolution interne d'un type unique de rinceau, aux caractères bien définis. Il se pourrait, certes, que les variantes observées à l'intérieur des groupes 1 et 3 traduisent une évolution chronologique. Néanmoins, faute de disposer de datations précises pour l'ensemble de ces documents, nous devons nous contenter de formuler certaines observations de simple vraisemblance.

Le rinceau composé de gaines se terminant en pointe aiguë (type 2) paraît correspondre à la forme la plus proche des «classiques» rinceaux à gaines figurés sur les mosaïques de l'époque impériale<sup>32</sup>. D'une diffusion limitée en Aquitaine méridionale, il peut être rattaché hypothétiquement à la production d'un atelier qui aurait participé, vers le milieu du IV<sup>e</sup> s., à la décoration des villas de Labastide-d'Armagnac et de Moncrabeau<sup>33</sup>.

Le rinceau fait de gaines-*cornucopiae* emboîtées et de feuilles d'acanthé (type 3) retiendra à plusieurs titres notre attention. Il s'agit, semble-t-il, d'une structure assez rare et caractéristique de certains rinceaux de l'Antiquité tardive, marqués par une extension particulière des gaines qui tendent à se transformer en *cornucopiae*<sup>34</sup>. Les rinceaux offrant ce tracé spécifique des axes ont été principalement repérés sur des mosaïques de la Péninsule ibérique<sup>35</sup>

32 Voir par exemple, Kl. PARLASCA, *Die römischen Mosaiken in Deutschland*, Berlin, 1959 (*Römischen-germanische Forschungen*, XXIII), pl. 99-100. Ou encore J. LANCHA, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, III, *Province de Narbonnaise*, 2, Vienne, Paris, 1981, n° 367, pl. CV.

33 Cette hypothèse s'appuie également sur le fait qu'une mosaïque de Moncrabeau (connue par une aquarelle, inédite) représente un décor strictement comparable à celui d'une mosaïque de Labastide-d'Armagnac (*Recueil mos. Gaule*, IV, 2, n° 244); ces deux pavements sont aussi mis en parallèle par J.-P. Bost (voir article cité *supra*, note 25).

34 Cette tendance que l'on peut observer déjà aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. notamment sur des mosaïques de la Gaule (cf. H. STERN, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, II, *Province de Lyonnaise*, 1, Lyon, Paris, 1967, n° 1, pl. IV-V), semble surtout caractéristique des rinceaux de l'Antiquité tardive : D. LEVI, *Antioch Mosaic Pavements*, Princeton, 1947, p. 503-504; également G. ARKSTROM-HOUGEN, *The Calendar and Hunting Mosaics of the Villa of the Falconer in Argos, A Study in Early Byzantine Iconography*, Stockholm, 1974, p. 58-62.

35 En particulier à Mérida, A. BLANCO FREIJEIRO, *Corpus de mosaicos romanos de España*, I, *Mosaicos romanos de Merida*, Madrid, 1978, n° 43B, pl. 77, 102, 104 (seconde moitié du IV<sup>e</sup> s.). Également à Prado, F. WATTENBERG, *Los mosaicos de la villa de Prado*, *Boletín del Seminario de Arte y*

et de l'Afrique du Nord<sup>36</sup>, postérieures pour la plupart au milieu du IV<sup>e</sup> s. Remarquons également que la même forme de rinceau apparaît au Proche-Orient sur l'un des tapis de l'église de la Nativité à Bethléem<sup>37</sup> et sur la mosaïque aux animaux des thermes de Serdjilla, datée de 473<sup>38</sup>.

L'ensemble de ces rinceaux montre naturellement des différences dans le rendu des éléments constitutifs (*cornucopiae*, feuilles d'acanthé), dans la couleur du fond, enfin dans le choix et le mode de traitement des motifs qui décorent l'intérieur des volutes et les espaces résiduels. Mais, on relèvera en même temps l'emploi d'un certain nombre d'ornements communs qui se retrouvent par ailleurs dans d'autres variantes tardives du rinceau d'acanthé. Ainsi de nombreuses mosaïques (Hure, Granéjous...) représentent une fleur de lotus jaillissant de l'embouchure des *cornucopiae*<sup>39</sup>.

*Arqueología*, Valladolid, XXX, 1964, p. 121-127, fig. 1 et 3b (début du IV<sup>e</sup> s.?) et à Fraga, J. de C. SERRA RÁFOLS, *La villa Fortunatus de Fraga, Ampurias*, V, 1943, p. 20-21, pl. X (fin du IV<sup>e</sup>/début du V<sup>e</sup> s., cf. R. PITA MERCÉ, *Mosaicos romanos tardios en las comarcas del Segre y Cinca, Boletín del Seminario...*, XXXV, 1969, p. 54-56).

36 Notamment à Althiburos, M. ENNAÏFER, *La cité d'Althiburos et l'édifice des Asclepieia*, Tunis, 1976, p. 130, pl. CLII, fin du III<sup>e</sup>/début du IV<sup>e</sup> s. (l'auteur pencherait à l'heure actuelle, suite à de nouvelles données archéologiques, pour une datation postérieure, dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s.). Également à Sétif, P.-A. FÉVRIER, *Fouilles de Sétif. Les basiliques chrétiennes du quartier Nord-Ouest*, Paris, 1965, fig. 139 (postérieurement au milieu du IV<sup>e</sup> s.) et à Djémila, M. BLANCHARD-LEMÉE, *Maisons à mosaïques du quartier central de Djémila (Cuicul)*, Aix-en-Provence, 1975, pl. XVI et LIb (sur les problèmes de datation, cf. P.-A. FÉVRIER, *Remarques sur les mosaïques de basse époque à Djémila (Algérie)*, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1965, p. 89-92).

37 L.-H. VINCENT, *Chronique*. Bethléem. Le sanctuaire de la Nativité d'après les fouilles récentes, *Revue Biblique*, XLV, 1936, p. 543-574, pl. XI; une datation dans la première moitié du V<sup>e</sup> s. paraît très vraisemblable (cf. en dernier lieu, J. BALTY, *Les mosaïques de Syrie au V<sup>e</sup> siècle et leur répertoire*, *Byzantion*, LIV, 1984, p. 448-449, en part. note 52).

38 D. LEVI, *op. cit.* (*supra*, note 34), p. 504-505, fig. 184 (malgré la mauvaise qualité de la photographie, on peut lire la structure du rinceau).

39 Il convient de spécifier que le même motif floral se trouve associé à d'autres formes de rinceaux d'acanthé sur les pavements tardifs de l'Afrique du Nord. On songera en particulier à un pavement des thermes du Pugiliste à Thina qui illustre un type de rinceau à *cornucopiae* bien attesté en Tunisie, d'une structure un peu différente de la nôtre, dans la mesure où l'axe principal est dessiné par une alternance de *cornucopiae* et de feuilles d'acanthé : cf. J. THIRION, *Un ensemble thermal avec mosaïques à Thina (Tunisie)*, *Mélanges de l'École française de Rome*, LXIX, 1957, p. 236 et suiv. pl. VI, fig. 1-4; d'autres exemples dans l'article de K. M. D. Dunbabin cité *infra*, note 41.



Enfin, de ces rinceaux d'acanthé à gaines-*cornucopiae*, il convient de rapprocher étroitement un groupe de rinceaux illustrés sur les mosaïques du Sud-Ouest de la Gaule. Remarquables par leur exubérance végétale, ils présentent tous une succession de *cornucopiae* bien caractéristiques, avec une embouchure évidée d'où s'échappent de lourds rameaux de feuilles en fuseau, souvent chargés de fruits<sup>40</sup>.

La chronologie de l'ensemble de ces rinceaux aquitains faits de *cornucopiae* emboîtées reste encore aujourd'hui fort incertaine, faute de données archéologiques. Néanmoins, grâce à l'analyse stylistique, nous aurions tendance à placer cette production à une date relativement basse (fin IV<sup>e</sup>/V<sup>e</sup> s.). Cela nous paraît plus spécialement évident pour la seconde série de rinceaux qui a perdu les traits essentiels du rinceau d'acanthé.

Le rinceau en feuilles d'acanthé (type 1) semble tout à fait spécifique du répertoire aquitain. Certes, les mosaïstes aquitains n'ont pas véritablement innové en développant cette structure de rinceau dépourvu de gaines et formé d'enroulements de tiges à dents aiguës d'une certaine épaisseur, représentées de profil. En effet, des caractéristiques analogues se retrouvent dans le rendu des rinceaux d'acanthé sur bon nombre de mosaïques tardives, notamment en Afrique du Nord<sup>41</sup> et dans la Péninsule ibérique<sup>42</sup>. Néanmoins, l'examen approfondi de ces divers documents laisse nettement percevoir les traits bien particuliers du groupe du Sud-Ouest : par une série de détails, comme les lobes très épais avec une

nervure centrale de couleur claire, les mosaïstes aquitains ont su donner à ces rinceaux une forme spécifique qui met en évidence l'aspect foliaire de l'acanthé. En outre, la variante rencontrée à Taron, Saint-Sever et Saint-Mézard, avec une feuille en languette comme élément terminal de la volute, semble exceptionnelle hors d'Aquitaine<sup>43</sup>. En dernier lieu, il est intéressant de constater d'une part que certains sarcophages de l'École d'Aquitaine montrent des rinceaux d'acanthé offrant la même structure générale<sup>44</sup> et d'autre part, que tous les rinceaux illustrés sur les mosaïques romanes de la région (fig. 1c)<sup>45</sup> reprennent les caractères essentiels des rinceaux de ce groupe.

Enfin, il n'y a pas lieu de supposer une différence chronologique avec les rinceaux du second type. On pourrait seulement se demander si la variante mentionnée ci-dessus avec languette, qui se retrouve sur les mosaïques médiévales, n'est pas sensiblement postérieure à la variante comportant une *hedera* ou une fleur au centre de la volute, en apparence plus conforme à la représentation classique du rinceau d'acanthé.

#### LA COMPOSITION DE CERCLES EN ACANTHE TANGENTS

Dans deux tapis appartenant aux galeries n. (fig. 4 et 5) et o. (fig. 6 et 7) du péristyle de *Séviac*, le décor du champ est constitué par une composition orthogonale de cercles en acanthé, tangents, déterminant des carrés concaves<sup>46</sup>. Aux points de contact des cercles, se trouve une sorte d'étui, en forme d'osselet évidé aux deux extrémités, au travers duquel passent les tiges d'acanthé.

Les cercles, de 1,15 à 1,20 m de diamètre, sont dessinés par des tiges prolongées intérieurement par

40 C. BALMELLE, *Recueil mos. Gaule*, IV, 2, n° 213 (Saint-Sever), avec références aux autres exemples aquitains; les feuillages, tout à fait atypiques, ne correspondent pas, selon nous, à de l'acanthé. Sur ces rinceaux, voir C. BALMELLE, J. LAPART, La mosaïque à décor de pampres de Valence-sur-Baise (Gers), article à paraître dans *Aquitania*, 5, 1987.

41 Par exemple à Carthage, dans la maison de la course de chars : R. HANOUNE, Trois pavements de la maison de la course de chars à Carthage, *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, 81, 1969, p. 240-242, fig. 19 (au moins seconde moitié du IV<sup>e</sup> s.). On remarquera en outre la fréquence de ce type de rinceau sur les mosaïques de Carthage de la fin du IV<sup>e</sup>/début du V<sup>e</sup> s. : cf. K. M. D. DUNBABIN, The Mosaics and Pavements, *Excavations at Carthage conducted by the University of Michigan*, I, Tunis, 1976, p. 24-29, pl. 7-9; également A. BEN ABED, Mosaïques provenant de l'aire du « Monument jouxtant la maison des auriges grecs », *Centre d'Études et de Documentation archéologique de la conservation de Carthage*, 5, 1983, p. 23-25, fig. 3.

42 On songera plus particulièrement à une mosaïque funéraire de Barcelone : X. BARRAL i ALTET, *Les mosaïques romaines et médiévales de la Regio Laietana (Barcelone et ses environs)*, Barcelone, 1978, n° 24, pl. XXV, 2 (trois derniers quarts du V<sup>e</sup> s. environ).

43 Une mosaïque de la villa tardive d'Ucero présente un rinceau d'acanthé avec des caractéristiques analogues mais le rendu et le style sont très différents : cf. J. M. BLAZQUEZ, T. ORTEGO, *Corpus de mosaïcos de España*, fasc. VI, *Mosaïcos romanos de Soria*, Madrid, 1983, n° 51, pl. 37 (début du V<sup>e</sup> s.).

44 Voir notamment B. BRIESENICK, Typologie und Chronologie der südwest-gallischen Sarkophage, *Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums*, Mainz, 9, 1962, p. 76-182, en particulier p. 116-120, pl. 27.1 (Toulouse, Musée des Augustins); également J.-B. WARD-PERKINS, The Sculpture of Visigothic France, *Archaeologia*, 87, 1938, p. 124, pl. XXXVII, 5-6 (Toulouse, Musée des Augustins).

45 X. BARRAL i ALTET, dans *Recueil mos. Gaule*, IV, 2, nos 3\* (Saint-Sever), 4\* (Sorde-l'Abbaye).

46 C. BALMELLE, *Recueil mos. Gaule*, IV, 2, nos 285A, 286C.

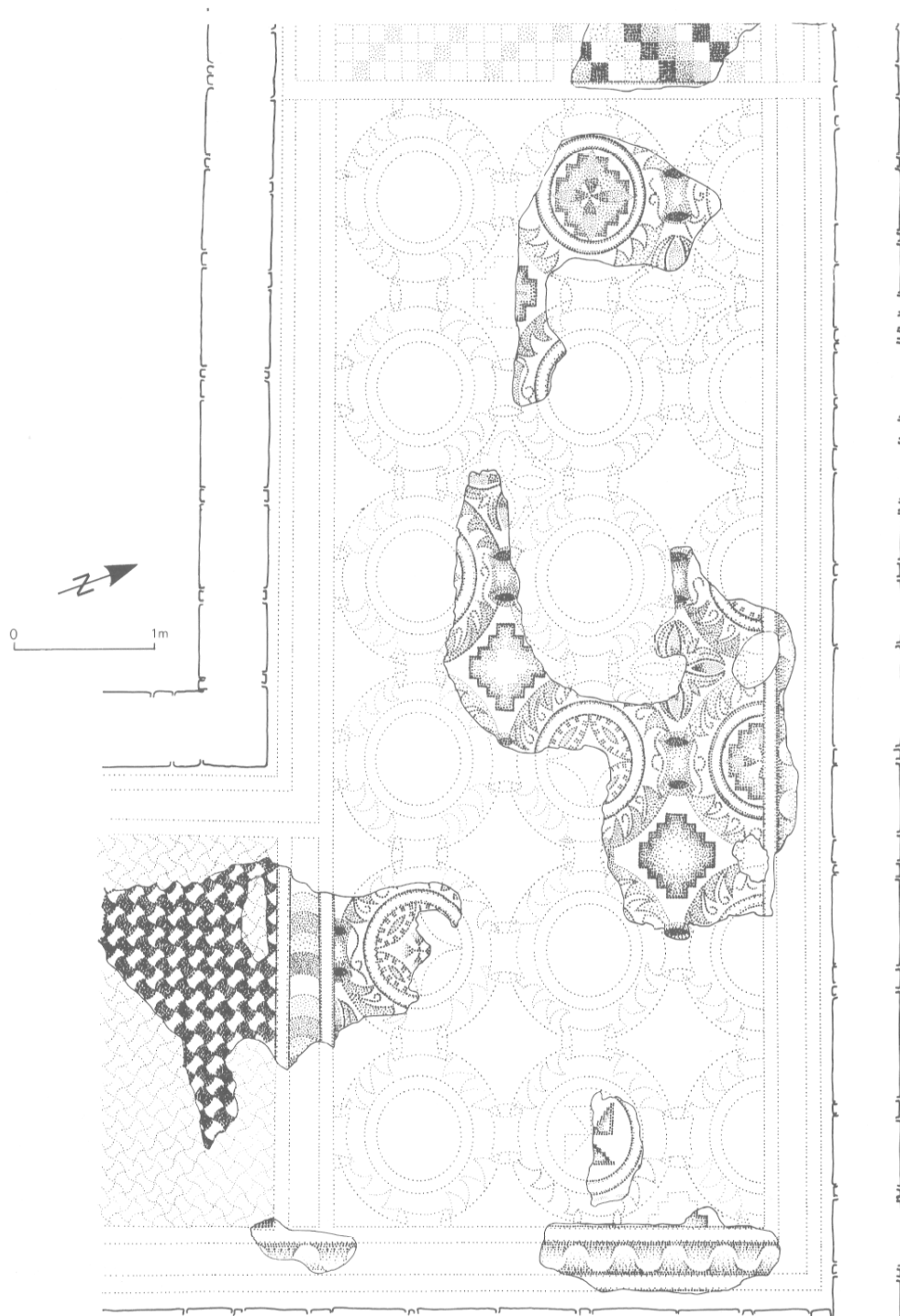


Fig. 4 — Séviac. Relevé de l'angle n.-e. du péristyle de la villa.

des dents aiguës et nervurées. Les couronnes ainsi formées présentent huit indentations dans la galerie o. et douze dans la galerie n. Sur les deux tapis, les feuilles, cernées de noir, sont gris-vert ou jaunes avec des nervures gris bleuté (marbre) ou rouges; des vrilles rouges se greffent sur chacune des couronnes.

L'exèdre située à l'e. du péristyle<sup>47</sup> avait certainement reçu le même type de décor. Son pavement est malheureusement fort dégradé mais les éléments conservés ainsi que les empreintes des

47 *Id.*, n° 289.



Fig. 5 — Séviac. Tapis à couronnes d'acanthé de la galerie n. du péristyle, *in situ* (1983).

tesselles restées lisibles dans le mortier nous ont permis de reconstituer une structure analogue, construite toutefois sur un module plus grand (cercles de 1,58 m de diamètre).

Les ornements de remplissage, dans les tapis des galeries o. et n. sont essentiellement géométriques (cercle de quatre fuseaux denticulés, carré à degrés, ailes de moulin, solides...) et végétaux (quatre-feuilles, fleurette, fleuron à quatre lotus séparés par quatre pétales en fuseau). Dans la galerie o., est représenté, en outre, à trois reprises, un vase à goulot (fig. 6)<sup>48</sup>. Les rares remplissages qui subsistent dans

48 Sur les photographies prises *in situ* lors des fouilles de 1960-61, on distingue nettement un vase à panse arrondie, à deux anses et un vase à panse ovale, muni d'une seule anse; un autre vase était partiellement conservé.



Fig. 6 — Séviac. Tapis à couronnes d'acanthé de la galerie o. du péristyle, *in situ* (1960).

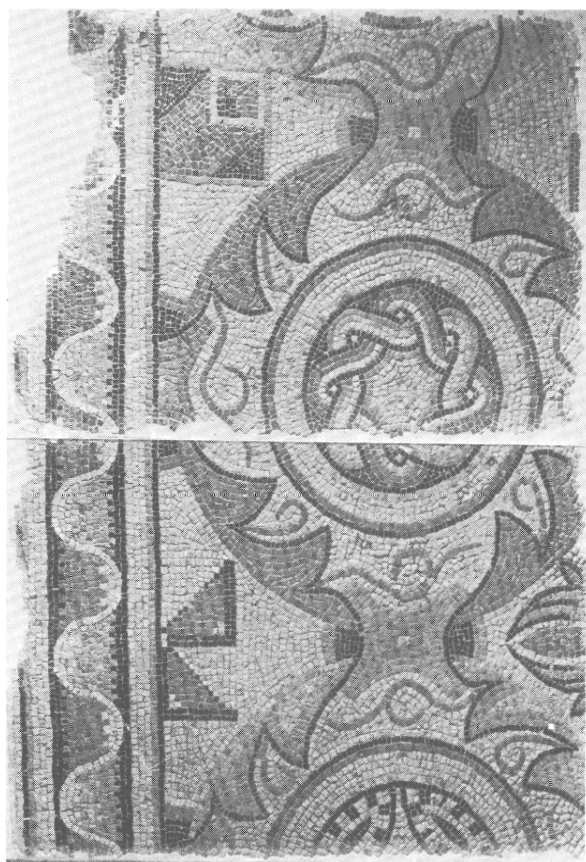


Fig. 7 — Séviac. Deux fragments du même tapis actuellement exposés au Musée de Montréal.

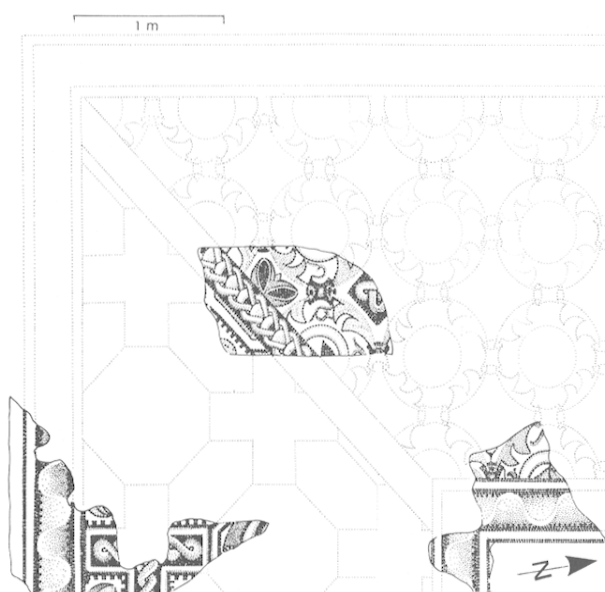
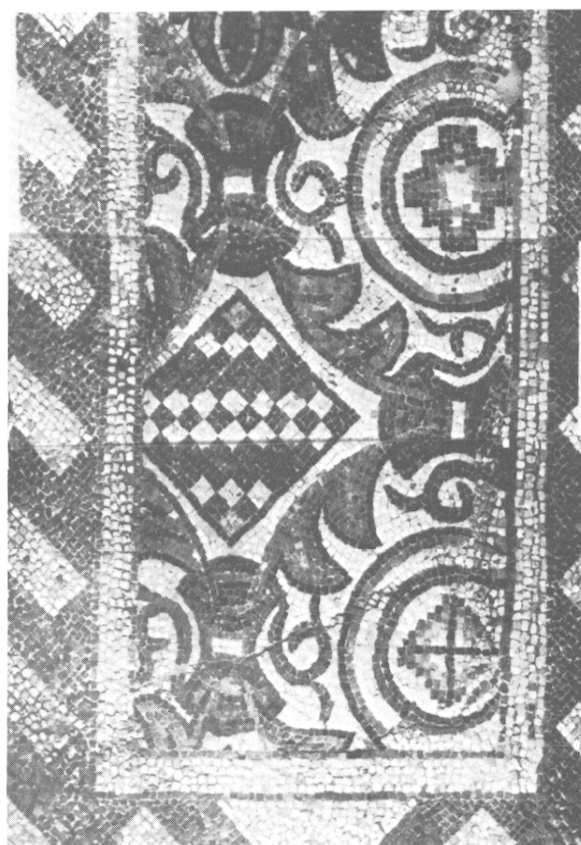


Fig. 8 — Saint-Sever. Villa du *Gleyzia d'Augreilh*. Angle s.-o. du péristyle oriental, avec essai de reconstitution du décor des mosaïques d'après les découvertes anciennes et les fragments retrouvés en place lors des fouilles de 1976-1978.

Fig. 9 — Saint-Sever. Tapis à couronnes d'acanthé découvert en 1870, utilisé pour paver le sol d'une maison moderne, et qui décorait primitivement la galerie o. du péristyle oriental de la villa du *Gleyzia d'Augreilh*. →



le tapis de l'exèdre sont purement géométriques : carré à fond noir, garni de quatre solides évidés (dans un carré concave); méandre fractionné et filet denticulé (dans les cercles).

Ces compositions de couronnes d'acanthé, illustrées également dans les villas voisines de Saint-Sever (Landes) (fig. 8 et 9)<sup>49</sup> et de Nérac (Lot-et-Garonne)<sup>50</sup>, avaient depuis longtemps retenu notre intérêt, en raison de leur caractère exceptionnel en Gaule et de leurs relations de ressemblance avec le répertoire africain<sup>51</sup>.

L'analyse comparative de l'ensemble des documents aquitains fait apparaître un certain nombre de constantes dans le traitement de la composition : tiges à larges dents aiguës et nervurées, présence d'un étui évidé aux points de contact entre chaque couronne, remplissage à dominante géométrique et végétale. En dépit de ces similitudes, on relève des

différences de style et de facture. Ainsi à Saint-Sever<sup>52</sup>, l'exécution est-elle nettement moins soignée qu'à *Séviac*. Le tapis donne une impression de surcharge, de lourdeur, due à la fois au petit module des couronnes à huit indentations (de 0,72 à 0,75 m de diamètre) et au rendu épais de certains ornements (par exemple les étuis cernés d'un filet double sépia, sur lesquels viennent se greffer de lourdes vrilles rouges et noires). A *Séviac* même, les deux mosaïques du péristyle montrent de légères variantes dans le mode d'exécution. Le tapis de la galerie o. se distingue par une composition très aérée, harmonieuse, avec des couronnes au feuillage moins dense et des cernes noirs, aux extrémités des étuis, qui prolongent curieusement le contour des indentations. Quant à la mosaïque de Nérac, partiellement fouillée, dont le décor nous est connu seulement par une photographie, il est bien difficile de la situer par rapport aux autres exemples aquitains. Certains remplissages toutefois, comme la bordure en méan-

49 C. BALMELLE, *Recueil mos. Gaule*, IV, 2, n° 208C.

50 J. COUPRY, *Informations archéologiques, Gallia*, XXV, 1967, p. 363, fig. 56. La villa se situe dans le territoire de la cité des Nitiobriges.

51 C. BALMELLE, *Les mosaïques de l'Aquitaine méridionale*, thèse de III<sup>e</sup> cycle, Paris-Sorbonne, 1975, p. 362 et suiv.

52 La mosaïque qui se trouve actuellement dans le vestibule d'une demeure de Saint-Sever, mal remontée, montre des restaurations modernes. Le fragment retrouvé en 1978 ainsi que les morceaux non restaurés, conservés dans la même maison, ont permis toutefois d'apprécier le style du pavement.



Fig. 10 — Loupian. Tapis à couronnes d'acanthé décorant l'une des absides de la salle triconque de la villa des *Près-Bas*, détails.

dre fractionné, suggéreraient un parallèle plus précis avec le tapis de l'exèdre de *Séviac*.

Dans le reste de la Gaule, ce mode de traitement végétalisé de la composition de cercles tangents a été repéré uniquement sur une mosaïque de la villa de Loupian (Hérault) (fig. 10)<sup>53</sup>. Les correspondances avec la série du Sud-Ouest, et plus spécialement de *Séviac*, sont si évidentes que Henri Lavagne avait déjà pu supposer que le tapis de Loupian avait été exécuté par une équipe itinérante de mosaïstes aquitains<sup>54</sup>.

La rareté de ces structures en couronnes d'acanthé dans les mosaïques des provinces gauloises, la nette concentration des occurrences dans le Sud-Ouest indiquent de façon manifeste que nous sommes en présence d'un répertoire propre aux ateliers aquitains de l'Antiquité tardive. D'autre part, les recherches de documents de comparaison hors de Gaule montrent clairement que ces artisans se sont inspirés de mosaïques africaines à décor de couronnes de feuillages tangentes. Ces compositions végétalisées, sur lesquelles Gilbert Picard avait attiré

l'attention dès 1963<sup>55</sup>, se rencontrent avec une fréquence remarquable en Tunisie, du I<sup>er</sup> s. à la fin de l'Antiquité et témoignent de très nombreuses variantes selon la nature et le rendu des tiges feuillues qui matérialisent les couronnes<sup>56</sup>. La variante attestée en Aquitaine, avec des tiges à vrilles portant des feuilles unilatérales en forme de dents aiguës, que nous avons identifiées à de l'acanthé, trouve ses parallèles les plus proches dans des mosaïques tardives de Tunisie : en particulier à Thuburbo Majus (Maison des Protomés) (fig. 11)<sup>57</sup>, Utique (Maison de la Chasse)<sup>58</sup>, Bulla Regia<sup>59</sup> et surtout Kélibia (Maison de Bir Ennahal)<sup>60</sup>. On relève, en outre, la présence de couronnes d'acanthé en dents

53 H. LAVAGNE, Les nouvelles mosaïques de la villa gallo-romaine de Loupian (Hérault), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XIV, 1981, p. 173-179, fig. 2 à 5.

54 *Id.*, en particulier p. 179. H. Lavagne suppose qu'il s'agit plus précisément de l'équipe qui a travaillé dans la région de Montréal *Séviac*. Les différences de facture entre le tapis de Loupian et les tapis de *Séviac* nous inciteraient à penser que ce ne sont pas les mêmes artisans qui les ont réalisés.

55 G. PICARD, Un thème du style fleuri dans la mosaïque africaine, *La mosaïque gréco-romaine, Colloque international du CNRS, Paris, 1963*, Paris, 1965, p. 125-136.

56 Les mosaïques de l'Afrique romaine à trames géométriques végétalisées ont fait l'objet de journées d'étude organisées à Tunis en septembre 1985, dans le cadre de la collaboration franco-tunisienne pour l'étude de la mosaïque de l'Afrique antique, établie entre le Centre de recherche sur la mosaïque et le Comité tunisien pour l'étude de la mosaïque antique (CTEMA). Les Actes en seront publiés à l'École française de Rome sous forme d'un fascicule des *Recherches franco-tunisiennes*.

57 A. BEN ABED, A propos des mosaïques de la maison des Protomés à Thuburbo Majus, *III Colloquio internazionale sul mosaico antico, Ravenna, 6-10 settembre 1980*, Ravenna, 1984, p. 294-295, fig. 4 (*terminus post quem* dans la première moitié du IV<sup>e</sup> s.).

58 M. A. ALEXANDER, M. ENNAÏFER, J. GRETZINGER, G. P. R. METRAUX, D. SOREN, M. SPIRO, *Corpus des mosaïques*

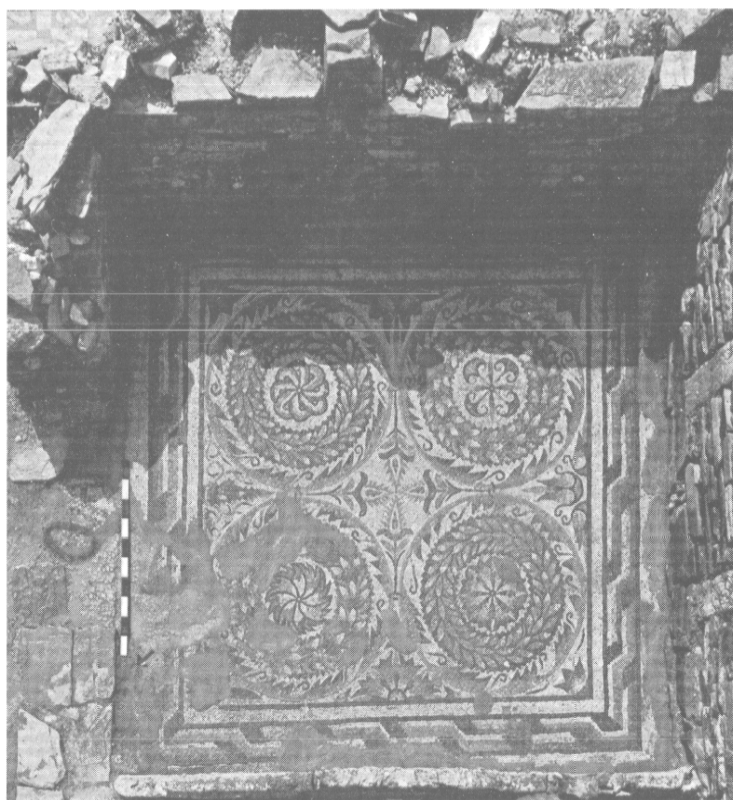


Fig. 11 — Thuburbo Majus, Maison des Protomés. Tapis à couronnes d'acanthé, *in situ*.

de scie, d'aspect très géométrique, sur les pavements d'époque byzantine, notamment dans l'église dite de *Candidus* à Haïdra (fig. 12)<sup>61</sup>.

Malgré ces rapprochements, il faut souligner qu'il n'existe pas de correspondance exacte entre les exemples africains et le groupe de la Gaule. Les tapis aquitains<sup>62</sup> se distinguent en premier lieu par l'emploi d'un ornement spécifique au point de contact des couronnes : il s'agit, comme nous l'avons

vu, d'une sorte d'étui évidé aux deux extrémités au travers duquel passent les tiges. Jamais rencontré dans la série d'Afrique du Nord<sup>63</sup>, cet ornement propre, semble-t-il, aux ateliers aquitains<sup>64</sup>, rappelle par son mode d'utilisation les éléments en vannerie que l'on voit associés à certaines compositions végétales, comme par exemple à Carthage, sur une mosaïque décorée de sinusoides en tiges d'acanthé qui s'échappent de corbeilles<sup>65</sup>. Toutefois, le traitement de l'étui, sur les pavements de Gaule, ne correspond pas à un objet en vannerie. Il se pourrait que le mosaïste se soit inspiré de représentations de

*de Tunisie, I, fasc. 1, Utique, Insulae I-II-III*, Tunis, 1973, n° 89, pl. XXXIX (seconde moitié du IV<sup>e</sup> s.); on remarquera toutefois que les couronnes ne sont pas véritablement tangentes.

59 Mosaïque se trouvant dans la maison n° 5 (inédite).

60 Cette mosaïque a été mentionnée par M. Ennaïfer lors du IV<sup>e</sup> Colloque international pour l'Étude de la mosaïque antique, Trèves 8-14 août 1984. Cette variante se retrouve sur une mosaïque de la villa Speciosa à Cagliari, d'aspect très africain, de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. : G. PIANU *et alii*, Villa Speciosa (Cagliari), *Archeologia medievale*, 9, 1982, p. 387-409, en part. p. 388-390, tav. III.3.

61 N. DUVAL, Y. DUVAL, L'église dite de *Candidus* à Haïdra (Tunisie) et l'inscription des Martyrs, *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à André Piganiol*, II, Paris, 1966, p. 1153-1189, pl. III (époque byzantine).

62 Nous rattachons naturellement à ce groupe le tapis de Loupian.

63 Sur les mosaïques de Tunisie, on trouve au point de contact des couronnes d'acanthé en dents de scie, soit un lien, soit des vrilles, soit un fleuron longiforme orné de filaments. Dans certains cas, comme à Haïdra, aucun ornement particulier n'est représenté.

64 Il apparaît aussi associé à des représentations de rinceau végétal sur des mosaïques (inédites) de la villa de Nérac (Lot-et-Garonne).

65 W. BAIREM-BEN OSMAN, *Catalogue des mosaïques de Carthage, Musée du Bardo, Musée des Thermes d'Antonin, Quartier de Dermech, Quartier de l'Odéon*, Thèse de III<sup>e</sup> cycle, Université d'Aix-en-Provence, 1980, n° 97, p. 281-284. Cf. aussi S. GOZLAN, Deux mosaïques de Carthage au Kunsthistorisches Museum de Vienne, *Mosaïque. Recueil d'hommages à Henri Stern*, Paris, 1983, p. 183-184, pl. CXII, 1.



Fig. 12 — Haïdra, église dite de *Candidus*. Panneau déposé et encastré dans le sol de la salle chrétienne du Musée du Bardo.

vases, l'osselet évidé, encadré de vrilles, suggérant la forme d'un cratère avec des anses à volutes<sup>66</sup>.

Une autre différence concerne le rendu des tiges d'acanthé. Dans le groupe aquitain, très homogène, les dents à sommet aigu sont très épaisses, cernées de noir, avec une nervure centrale très marquée. Les couronnes d'acanthé en dents de scie repérées en Afrique, autant que nous puissions en apprécier le traitement, offrent un aspect sensiblement différent : les dents paraissent moins épaisses et ne présentent pas les caractéristiques relevées ci-dessus.

Enfin dans les ornements de remplissage, si quelques motifs sont communs aux deux séries (fleuron, fleurette, carré à degrés, ailes de moulin), d'autres au contraire, semblent plus spécifiques de l'une ou l'autre série : ainsi la couronne de laurier pour les exemples africains, les solides et les cercles de quatre fuseaux denticulés pour les exemples aquitains. Mais notre analyse s'applique à un petit nombre de documents et il va de soi que ces dernières remarques ont un aspect incomplet et provisoire.

66 On pensera plus particulièrement au cratère représenté sur l'un des pavements de la villa de Nérac (*Gallia*, 29, 1971, p. 355, fig. 36).

En définitive, les pavements à compositions de couronnes d'acanthé reconnus en Gaule apparaissent comme une libre transcription par les mosaïstes aquitains de structures végétalisées spécifiques du répertoire des ateliers de l'Afrique du Nord et plus particulièrement de Proconsulaire. La forme de couronne en dents de scie s'inscrit incontestablement dans l'évolution tardive de ces décors, encore attestés au VI<sup>e</sup> s., mais sous un aspect nettement géométrisé. Le groupe de la Gaule<sup>67</sup>, bien qu'homogène, montre des différences de style et de facture qui laissent penser que ce répertoire n'est pas le reflet d'un seul et unique atelier.

#### LA COMPOSITION DE CERCLES EN ACANTHE SÉCANTS

A l'o. de la cour intermédiaire de la villa de *Séviac*, la salle à double abside (en grande partie recouverte par une construction moderne) montre dans l'abside n. un pavement fragmentaire dont le

67 Toujours dans le Sud-Ouest, on remarquera la représentation de couronnes d'acanthé, mais cette fois comme motif de remplissage, sur des pavements de Sarbazan et d'Auch (C. BALMELLE, *Recueil mos. Gaule*, IV, 2, nos 251, 357).

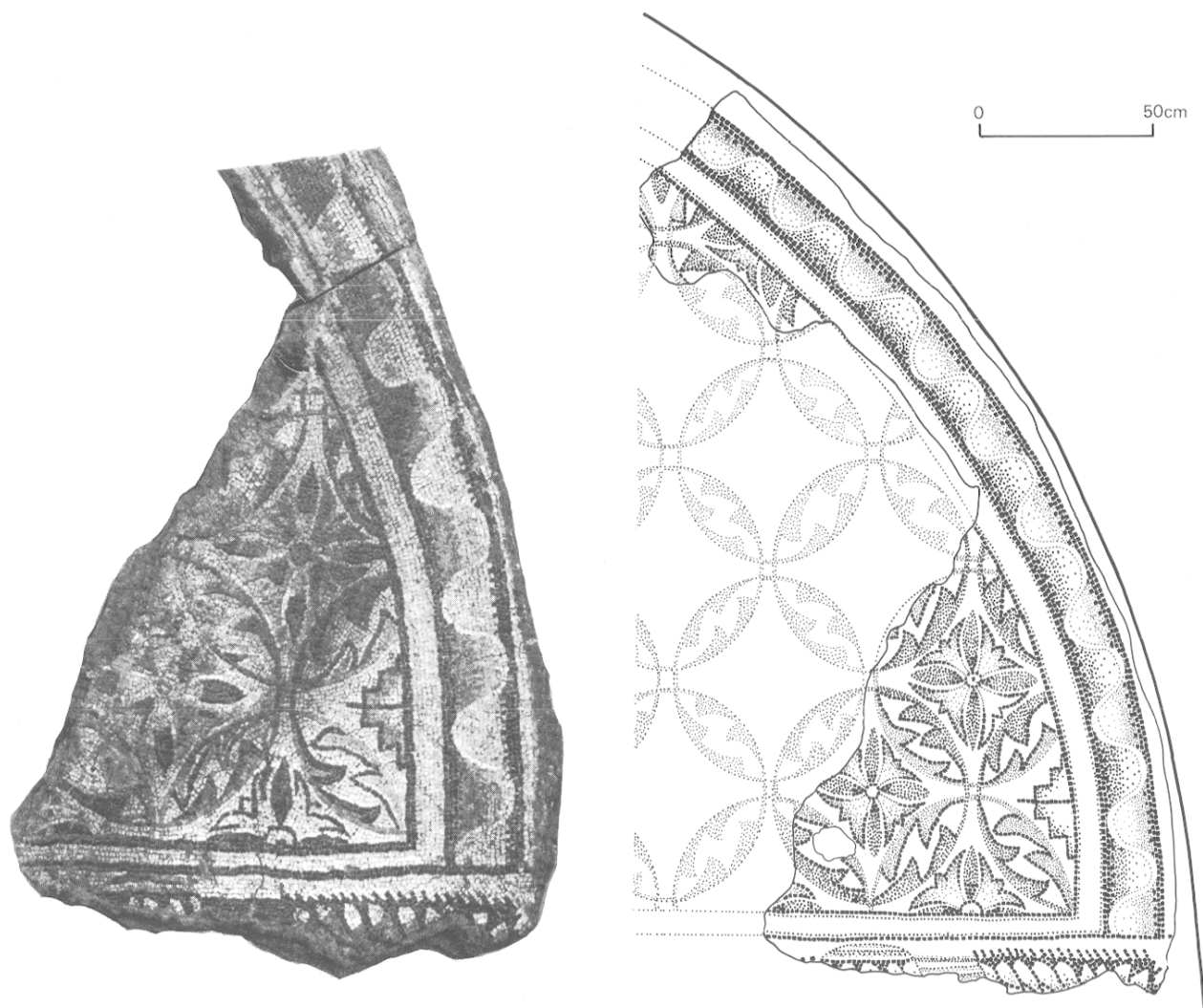


Fig. 13 — Séviac. Tapis à décor de cercles en acanthe sécants qui appartient à l'abside n. d'une salle à double abside. Photographie du principal fragment et relevé de l'ensemble (le nord est en haut).

décor est toutefois facilement identifiable<sup>68</sup>. Il s'agit d'une composition de cercles en acanthe sécants, faisant apparaître des quatre-feuilles. Les cercles (56 à 58 cm de diamètre) ne sont pas véritablement contigus, ce qui détermine un petit carré concave (au centre des quatre-feuilles) et des octogones irréguliers curvilignes (fig. 13). Les cercles, tracés en jaune ou en gris-beige, se prolongent intérieurement par huit indentations, au contour noir, colorées en jaune et rouge ou en gris-beige et gris bleuté (marbre). Chaque fuseau des quatre-feuilles est ainsi formé de deux tiges à deux indentations opposées et décalées. La polychromie est identique à celle des cercles en acanthe tangents. Les indentations ont une forme sensiblement différente, plus mince et étirée, ce qui peut d'ailleurs s'expliquer par le petit module des

cercles. D'après les éléments conservés dans les octogones irréguliers, le remplissage se compose principalement de fleurons polychromes à quatre lotus alternant avec quatre feuilles en fuseau, autour d'un gros cœur circulaire. Sur la ligne de chute, figure également un carré à degrés, tronqué.

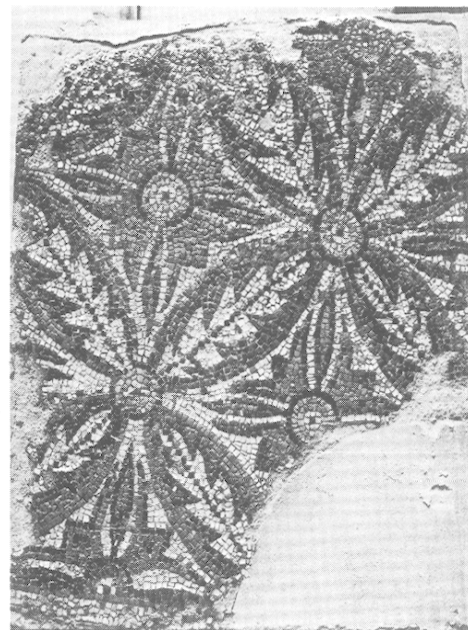
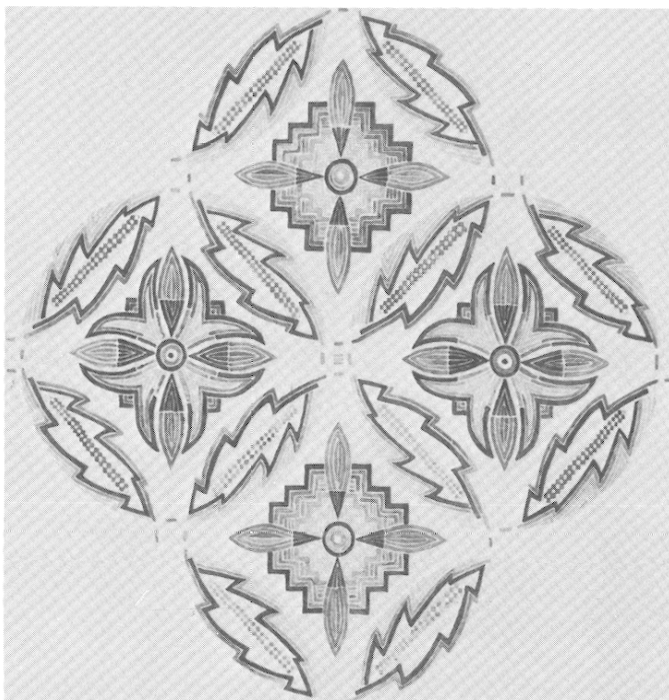
Ce type de décor semble, jusqu'à présent, d'un emploi limité dans les mosaïques de l'Aquitaine méridionale. Le principal document de comparaison est fourni par une mosaïque, malheureusement détruite, de la villa de Cadelhan-Saint-Clar (Gers), située non loin de Séviac<sup>69</sup>. Une autre mosaïque récemment découverte à côté d'Auch<sup>70</sup> offrait peut-être une composition végétalisée analogue. Néanmoins, les petits fragments que nous avons pu voir

68 C. BALMELE, *Recueil mos. Gaule*, IV, 2, n° 303A.

69 *Id.*, n° 422.

70 *Id.*, n° 377.





A gauche. Fig. 14 — Cadeilhan *Saint-Clar*. Aquarelle représentant un détail du tapis avec des cercles en acanthe sécants qui décorait l'abside d'une salle d'apparat de la villa.

A droite. Fig. 15 — Mosaïque du baptistère souterrain de Carthage-Sayda, avec décor de cercles en acanthe sécants.

ne permettent pas de restituer le canevas avec certitude.

A Cadeilhan-*Saint-Clar*, le tapis de cercles sécants en acanthe (fig. 14), qui se trouve dans l'abside en fer à cheval d'une salle réception, se rapproche du tapis de *Séviac* par une série de détails : petit module des figures, agencement des cercles non contigus, forme des indentations, fleuron à l'intérieur des octogones irréguliers. Des différences s'observent toutefois dans la polychromie (cercles tracés en blanc) et surtout dans l'ornementation des fuseaux, garnis d'un filet axial dessiné par un filet triple dentelé.

Cette variante végétalisée de la composition orthogonale de cercles sécants n'a jusqu'à présent jamais été signalée en Gaule et mérite qu'on s'y arrête dans la mesure où elle revient, avec des caractéristiques analogues dans le traitement du végétal (feuilles en forme de dents de scie), sur une série de mosaïques tardives appartenant à certaines régions de la Méditerranée occidentale (Afrique du Nord, Sardaigne, Sicile, Campanie, Italie du Nord et Moyen Adriatique). Plusieurs spécialistes travaillant sur l'Afrique<sup>71</sup>, l'Italie du Nord<sup>72</sup> et la Sicile<sup>73</sup> ont

71 N. DUVAL, P.-A. FÉVRIER, Le décor des monuments chrétiens d'Afrique (Algérie, Tunisie), *Actas del VIII Congreso internacional de Arqueologia cristiana, Barcelona, 1969*, Rome-Barcelone, 1972, p. 20, fig. 13.

attiré, à différentes reprises, l'attention sur ce type de décor et nous nous bornerons ici à formuler quelques remarques d'ordre général<sup>74</sup>.

Si l'origine africaine des compositions végétalisées de cercles en acanthe sécants semble devoir être retenue, en revanche, il est encore bien difficile,

72 R. FARIOLI, *Pavimenti musivi di Ravenna paleocristiana*, Ravenna, 1975, en particulier p. 191-198, fig. 10, p. 27, fig. 100, p. 194, fig. 101, p. 196. En dernier lieu, S. LUSUARDI SIENA, La pavimentazione musiva della Cattedrale di S. Maria a Luni, *Scritti in ricordo di Graziella Massari Gaballo e di Umberto Tocchelli Pollini*, Milano, 1986, p. 303-322, fig. 6-7, 15.

73 R. J. A. WILSON, Roman Mosaics in Sicily: The African Connection, *American Journal of Archaeology*, 86, 1982, p. 422-428, fig. 21 à 24. Il importe de ne pas retenir le second exemple de Cherchel (cité p. 424 et note 90), dans la mesure où l'article de P. Mijovic évoqué en référence donne en réalité une photographie du pavement de Pomposa.

74 On trouvera une liste des exemples facile à consulter dans l'article récent de S. Lusuardi Siena (*supra*, note 72), p. 316-318; pour la bibliographie concernant Pesaro, on citera désormais l'étude de R. Farioli Campanati, *Il Duomo di Pesaro tra Tarda Antichità e Medio Evo*, *Studia Oliveriana*, II-III, 1982-1983, p. 131-168, fig. 1. D'autre part, quelques exemples doivent être ajoutés à cette liste : Villaspeciosa en Sardaigne (*infra*, note 75); Hippone (*infra*, note 75) et Le Kef (inédit), en Afrique du Nord; enfin Zadar en Yougoslavie (M. SUIC, *Zadar u starom vijeku*, Zadar, 1981, p. 331-334, pl. XXXV et pl. couleur entre p. 320 et 321). Je remercie très vivement Noël Duval qui nous a signalé ces deux derniers exemples et qui a eu la grande gentillesse de relire ce texte.

faute de chronologies serrées, de suivre le développement de la variante tardive marquée par des tiges à dents aiguës, par un filet axial (le plus souvent dentelé) à l'intérieur des fuseaux et par un petit cercle recouvrant aux points de tangence. Pour autant que la datation de la mosaïque de Villaspeciosa<sup>75</sup> soit assurée, cette variante apparaîtrait dès le IV<sup>e</sup> s. dans une ambiance africaine<sup>76</sup>. Repérée au V<sup>e</sup> s. dans quelques édifices chrétiens de l'Adriatique et peut-être de Carthage<sup>77</sup>, elle a été principalement illustrée sur les pavements des églises du VI<sup>e</sup> s., dans l'Adriatique, en Sicile et en Tunisie<sup>78</sup>. Les remplissages, constitués à l'origine de motifs exclusivement végétaux et géométriques, comportent souvent à l'époque byzantine des sujets animaliers.

Si nous confrontons les exemples du Sud-Ouest de la Gaule avec l'ensemble des documents illustrant cette variante telle qu'elle a été définie plus haut, plusieurs remarques s'imposent.

75 S. ANGIOLILLO, *Mosaici antichi in Italia : Sardinia*, Rome, 1981, n° 114, pl. XLVII (datation suggérée, IV<sup>e</sup> s.). Ce pavement est très proche par les remplissages d'un pavement d'Hippone dont un dessin seulement a été publié : cf. J. LASSUS, L'archéologie algérienne en 1957, *Libya*, VI, 1958, p. 241, fig. 23.

76 D'autres pavements de maisons en Tunisie et en Algérie, bien datés du IV<sup>e</sup> s., illustrent la composition de cercles en acanthe sécants, sans réunir toutefois les caractéristiques précitées relatives au rendu de l'acanthé et des fuseaux : ainsi à Althiburos, cf. M. ENNAÏFER, *op. cit.* (*supra*, note 36), p. 129, pl. CLa ; ou encore à Cherchel, dans la maison de Thétis et Pélée, cf. J. LASSUS, Cherchel. La mosaïque de Thétis et Pélée, *Bulletin d'Archéologie algérienne*, I, 1962-1965, p. 81-82, fig. 4. L'origine africaine de cette variante qu'avait supposée R. Farioli et R. J. A. Wilson (*supra*, notes 72 et 73), nous semble tout à fait vraisemblable d'après l'ensemble du dossier sur les mosaïques africaines à trames végétalisées de cercles sécants. En revanche, elle paraît discutable à Noël Duval qui croit plutôt à une « inspiration de l'Adriatique » : cf. son compte rendu dans *Bulletin monumental*, 144, 1986, p. 64-66, en part. note 19, à propos de l'article de K. Dunbabin, *Cahiers des Études anciennes*, XVII, 1985, p. 8-29 ; voir aussi sa communication au V<sup>e</sup> Colloque international sur la mosaïque antique, Bath 5-12 septembre 1987 (Origine et cheminement du répertoire de la mosaïque byzantine en Occident), Actes sous presse.

77 Parmi les exemples attribuables au V<sup>e</sup> s., on citera le pavement de la basilique d'Heimmaberg (cf. S. Lusuardi Siena, *supra*, note 72) et le pavement du niveau inférieur du bas-côté de S. Maria delle Grazie à Grado dont la datation reste toutefois controversée (L. BERTACCHI, *Da Aquileia a Venezia*, Milan, 1980, p. 295-298). D'autre part, le pavement du baptistère souterrain à Carthage-Sayda pourrait se situer vers la fin du V<sup>e</sup> s. (*infra*, note 82).

78 Voir la liste donnée par S. Lusuardi Siena (*supra*, notes 72 et 74). La mosaïque du Kef est aussi à rattacher à l'époque byzantine.

Tout d'abord, les mosaïques de Séviac et de Cadeilhan n'ont pas de petit cercle au centre des quatre-feuilles : les cercles sont en effet représentés non contigus, déterminant des petits carrés concaves. Ce principe qui avait été peut-être utilisé dans la basilique d'Oued Ramel en Tunisie<sup>79</sup> se retrouve sur un pavement tardif de Sousse à décor de cercles sécants, alternativement denticulés et en tiges d'acanthé<sup>80</sup>. Il semble correspondre à un autre mode de tracé des cercles sécants végétalisés, attesté en Byzacène dès l'époque antonine<sup>81</sup>.

La mosaïque de Cadeilhan-Saint-Clar, dans la mesure où elle comporte des filets dentelés à l'intérieur des fuseaux, peut être rapprochée plus étroitement de la série d'Afrique et de l'Adriatique. La nature des ornements de remplissage et en particulier les fleurons à gros cœur circulaire d'où rayonnent alternativement quatre lotus et quatre pétales en fuseau, suggéreraient un parallèle plus précis avec la mosaïque du baptistère souterrain à Carthage Sayda (fig. 15)<sup>82</sup>. C'est aussi le même type de fleuron qui revient à Séviac mais la composition ne présente pas le système de quadrillage de filets selon les fuseaux, normalement attesté dans cette variante<sup>83</sup>.

En conclusion, les mosaïstes aquitains ont encore une fois adopté dans leur répertoire des structures végétalisées d'inspiration africaine qui apparaissent typiques de certaines régions de l'Empire à une époque très tardive. Le caractère incertain de nombreuses datations empêche de suggérer une chronologie précise pour les exemples du Sud-Ouest, mais au vu de l'ensemble du dossier, une datation postérieure au IV<sup>e</sup> s. peut être retenue.

79 P. GAUCKLER, *Basiliques chrétiennes de Tunisie*, Paris, 1913, pl. XVIII.

80 L. FOUCHER, *Inventaire des mosaïques. Sousse*, Tunis, 1960, n° 57.227, pl. LII-LIII (la datation suggérée, fin du IV<sup>e</sup> s., paraît assurément trop haute).

81 Voir Actes des journées d'étude franco-tunisiennes (*supra*, note 56).

82 N. DUVAL et A. LÉZINE, Nécropole chrétienne et baptistère souterrain à Carthage, *Cahiers archéologiques*, X, 1959, p. 71-147, en part. p. 90-91, fig. 42-43.

83 La mosaïque du Kef (*supra*, note 74) ne présente pas de filet axial dans les fuseaux. C'était peut-être aussi le cas du pavement de la basilique d'Oued Ramel connu seulement par un dessin (cf. *supra*, note 79).



*A gauche.* Fig. 16 — Séviac. Tapis à pyramides végétales qui décorait l'une des salles d'apparat.  
*A droite.* Fig. 17 — Carthage. Mosaïque à pyramides végétales exposée au Musée du Bardo (sol de la salle des Aphrodites de Mahdia).

#### L'ACANTHE, ORNEMENT ASSOCIÉ À UNE PYRAMIDE VÉGÉTALE

La mosaïque de la grande salle d'apparat à abside, située à l'angle n.-e. du péristyle de Séviac, représente des feuilles d'acanthé enserrant deux pyramides végétales dont l'une est placée dans un panneau d'angle selon la diagonale, l'autre dans un panneau en U (fig. 16). Malgré l'aspect fragmentaire du tapis, nous avons pu supposer que les pyramides s'intégraient dans une composition centrée de type cruciforme avec quatre panneaux en U<sup>84</sup>.

La pyramide de laurier, dans le panneau en U, chargée de fruits (grappes de raisin, cédrat, poire?), montre deux feuilles d'acanthé qui se greffent symétriquement au sommet du cône. Chacune d'entre elles se subdivise en deux tiges à feuilles

unilatérales d'orientation opposée : celles du haut enserrant la pointe de la pyramide, en formant un bouquet fermé; celles du bas dessinent une sorte d'aileron. Dans le panneau d'angle très lacunaire, on distingue de part et d'autre du cône de laurier des portions de feuilles d'acanthé qui devaient se développer de façon symétrique suivant le même principe que dans le panneau précédent : les feuilles du haut encadraient étroitement le cône, celles du bas se recourbaient en une large volute occupant l'espace laissé libre dans le panneau.

L'acanthé rendue de façon très schématique est marquée par des dents aiguës (rouge, jaune, vert), au contour noir et par d'épaisses vrilles rouges et noires. Les nervures sont dessinées en gris bleuté ou en jaune clair.

Ce mode d'utilisation de l'acanthé, exceptionnel en Aquitaine méridionale, suggère des éléments de comparaison avec une série de mosaïques tardives se rattachant à des régions bien définies de l'Empire :

84 C. BALMELLE, *Recueil mos. Gaule*, IV, 2, n° 292.

principalement Proconsulaire et Byzacène<sup>85</sup>, Sicile<sup>86</sup>, Italie du Nord<sup>87</sup>, enfin Péninsule ibérique<sup>88</sup>. Dans le reste de la Gaule, des structures décoratives analogues sont attestées à Saint-Rémy-la-Varenne<sup>89</sup> et sans doute à Loupian<sup>90</sup>. Comme à Séviac, ces représentations d'acanthé et de pyramides végétales se rencontrent dans des compositions centrées, avec des pyramides placées selon les diagonales<sup>91</sup>. Mais contrairement à ce qui a été observé en Aquitaine, les éléments végétaux organisent eux-mêmes le décor et ne sont pas enfermés à l'intérieur d'un cadre géométrique. L'acanthé prend en général un développement plus important au point de recouvrir, sur de nombreux tapis, tout l'espace compris entre les pyramides<sup>92</sup>. La disposition des feuilles n'est pas

toujours la même; seules quelques mosaïques montrent, comme à Séviac, des enroulements qui viennent se greffer sur la pyramide et qui s'ordonnent symétriquement par rapport à celle-ci: c'est le cas à Tellaro<sup>93</sup>, à Carthage (fig. 17)<sup>94</sup> et à Ravenne, dans le *sacellum* de S. Severo<sup>95</sup>.

Ces images de pyramides végétales associées à de l'acanthé correspondent, selon nous, à un répertoire caractéristique à l'origine des ateliers africains et il conviendrait de verser aussi à ce dossier divers pavements de Proconsulaire qui montrent des pyramides liées à d'autres types d'ornements<sup>96</sup>. En Gaule même, il est significatif de constater que tous les exemples de tapis ornés de pyramides sont concentrés dans le Sud-Ouest<sup>97</sup>. Ainsi une fois encore, les mosaïstes aquitains ont repris des éléments spécifiques du répertoire des ateliers africains et les ont en quelque sorte renouvelés, les intégrant dans d'autres compositions ornementales<sup>98</sup>.

Enfin, on ne manquera pas de souligner la présence d'un répertoire analogue sur les sarcophages de l'École d'Aquitaine. Plusieurs d'entre eux montrent en effet un décor d'acanthé associé à une représentation de pyramide végétale: il s'agit soit de rinceaux qui se développent symétriquement à partir d'une pyramide<sup>99</sup>, soit plus rarement, de feuilles d'acanthé enserrant comme à Séviac une pyramide<sup>100</sup>. Ces derniers décors se trouvent toujours sur les petits côtés triangulaires du couvercle.

85 Il s'agit de mosaïques de Carthage (deux exemples), de Puppūt, de Dougga et de Moknine. Sur les mosaïques de Carthage et de Puppūt, cf. A. BEN ABED, Une mosaïque à pyramides végétales de Puppūt, *Mosaïque. Recueil d'hommages à Henri Stern*, Paris, 1983, p. 61-64, pl. XLII, XLVI.1, CCXXX. Sur la mosaïque de Moknine, cf. M. YACOUB, A propos d'une mosaïque d'époque vandale de Tunisie, *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, nouv. sér., fasc. 19B, Paris, 1985, p. 327-340, fig. 1-2. La mosaïque de Dougga est inédite.

86 Mosaïque de la villa de Tellaro: G. VOZA, Aspetti e problemi dei nuovi monumenti d'arte musiva in Sicilia, *III Colloquio internazionale sul mosaico antico, Ravenna, 6-10 settembre 1980*, Ravenna, 1984, p. 5-18, en particulier p. 8, fig. 3-4.

87 Mosaïque du *Sacellum* de S. Severo à Ravenne: cf. R. FARIOLI, *op. cit.* (*supra*, note 72), p. 29-30, fig. 12.

88 Mosaïque de la villa de Puigvert de Agramunt (province de Lérida): cf. R. PITA MERCÉ, DIEZ CORONEL, Informe sobre el hallazgo de unos mosaicos romanos en la partida reguer de Puigvert de Agramunt, *Noticiario arqueológico hispanico*, VI, 1962, p. 171-176, pl. XLVII-XLVIII.

89 G. DUFOUR, La mosaïque de Saint-Rémy (au Musée Turpin de Crissé), dans *La province d'Anjou*, Angers, 1933, p. 9 (fin iv<sup>e</sup>/milieu v<sup>e</sup> s.?).

90 H. LAVAGNE, R. PRUDHOMME, D. ROUQUETTE, La villa gallo-romaine des Près-Bas à Loupian (Hérault), *Gallia*, 34, 1976, p. 230-234, fig. 12, datation suggérée, début du v<sup>e</sup> s. La mosaïque est très fragmentaire mais le relevé semble bien indiquer la représentation d'une pyramide (il n'en subsiste qu'une fraction de bords dentelés).

91 On remarquera toutefois que sur un pavement de Tébessa, la pyramide associée à des rinceaux d'acanthé est placée dans l'axe de l'abside: cf. J.-P. BOUCHER, Le temple rond de Tébessa Khalia, *Libya*, IV, 1956, p. 15, fig. 9. Sur ce monument, voir en dernier lieu, N. DUVAL, Encore les monuments à auges d'Afrique, Tébessa Khalia, Ifr Faraoun, *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, 88, 1976, p. 929-959, part. fig. 9.

92 Par exemple à Carthage: A. BEN ABED, *op. cit.* (*supra*, note 85), pl. XLV.1; ou encore à Moknine, cf. M. YACOUB, *op. cit.* (*supra*, note 85), et Ravenne, cf. R. FARIOLI, *op. cit.* (*supra*, note 87).

\*  
\*\*

93 G. VOZA, *op. cit.* (*supra*, note 86); la guirlande de laurier toutefois ne forme pas à proprement parler une pyramide.

94 A. BEN ABED, *op. cit.* (*supra*, note 85), pl. XLV.1.

95 R. FARIOLI, *op. cit.* (*supra*, note 87).

96 On songera en particulier à la mosaïque de l'*oecus* de la maison de *Nicentius* à Thurburbo Majus et à la mosaïque de Carthage provenant de l'aire du « Monument juxtant la maison des Auriges Grecs »: voir A. BEN ABED, *op. cit.* (*supra*, note 85), p. 63, pl. XLV.2.

97 C. BALMELE, *Recueil mos. Gaule*, IV, 1, n° 60; IV, 2, n° 249.

98 Très révélateur à cet égard est le pavement découvert rue Arnaud-Miqueu, à Bordeaux (cité dans *Recueil mos. Gaule*, IV, 1, n° 60, observations).

99 Voir notamment B. BRIESENICK, *op. cit.* (*supra*, note 44), pl. 27.1.

100 Ainsi sur un sarcophage de Moissac: E. LE BLANT, *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, Paris, 1886, n° 147, pl. XXXV.1. Même décor sur un sarcophage de Paris: J. B. WARD-PERKINS, *op. cit.* (*supra*, note 44), pl. XXXVII.2.

Ces multiples images de décors en acanthe sur les mosaïques de *Séviac* invitent à s'interroger sur ces ateliers du Sud-Ouest qui, dans l'Antiquité tardive, renouvellent de façon étonnante le répertoire de la mosaïque en Gaule. Les nombreuses similitudes relevées avec les ornements végétaux des mosaïques africaines et plus spécialement de Proconsulaire<sup>101</sup>

nous apparaissent tout à fait significantes et laisseraient supposer des rapports privilégiés entre la Gaule du Sud-Ouest et la province d'Afrique, durant l'Antiquité tardive.

Paulette ARAGON-LAUNET  
et Catherine BALMELLE

101 L'examen détaillé de certaines trames géométriques irait également dans le même sens : cf. C. BALMELLE, A propos d'une mosaïque tardive de Bordeaux, *Recueil d'hommages à Henri Stern*, Paris, 1983, p. 21-32.

*N.B.* — Les dessins et relevés sont dus à Marie-Pat Raynaud (fig. 1a, b, c; 2a, b; 3a; 4; 8; 13b); Mary Duler-

Larrieu † (fig. 14). Les photographies sont dues à Jean-Pierre Darmon (fig. 12); Didier Dubois (fig. 3b; 5; 7; 13a; 16); W. A. Graham (fig. 11); Jean-Claude Hurteau, Institut de Recherche sur l'Architecture Antique, bureau du Sud-Ouest (fig. 9); Henri Lavagne (fig. 10); Musée du Bardo (fig. 15, 17).

Ma reconnaissance amicale va à Aïcha Ben Abed et à Ouassila Ben Osman qui nous ont communiqué les clichés correspondant aux figures 11 et 17.